

L'Agglo
Grand Guéret
Communauté

Publié le 05/07/24
Mis en ligne le 05/07/24

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

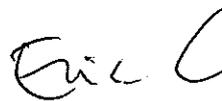
Conformément à la délibération 23Ter du 11 mars 2022, stipulant la clôture du budget Assainissement en DSP à compter du 1^{er} janvier 2022, au motif de la bascule de ce budget sur le budget Assainissement en Régie.

Je soussigné, Eric Correia, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, certifie que le Compte Administratif 2023 du budget mentionné ci-dessus, ne fait pas apparaître d'écriture.

Il convient de mentionner que les Comptes Administratifs et Comptes de Gestion pour ces budgets sont concordants.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Le Président,




Eric CORREIA